

Jean-Louis Missika inaugure le « Paris de l'avenir » au Bassin de la Villette

Jeudi 26 novembre à 9h15, Café Corso, 10-12 quai de la Seine (19e)

Dans le cadre de la COP21, Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire, inaugurerait jeudi l'installation de démonstrateurs du « Paris de l'avenir » au Bassin de la Villette, une initiative portée par la Ville de Paris et son agence d'innovation Paris&Co.

Pour la première fois après plus de 20 ans de négociations, un nouvel accord international sur le climat peut être trouvé entre les États lors de la Conférence mondiale sur le Climat (COP21) qui se tiendra en décembre à Paris. Les villes et élus locaux seront à la table des négociations, aux côtés d'autres parties prenantes, et feront entendre leur voix en matière de solution climatique.

La Ville de Paris se mobilise avec les acteurs privés, les chercheurs et les associations autour d'un projet commun, le « Paris de l'avenir », qui met en valeur l'action de la ville via la mise en œuvre de son Plan climat, les savoir-faire français et internationaux au service de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique.

De septembre à décembre, près de 100 démonstrateurs sont exposés, aux côtés des solutions de la ville de Paris, sur l'espace public – Berges de Seine, bassin de la Villette, parvis de l'Hôtel de Ville – pour sensibiliser les Parisiens et les visiteurs à ces problématiques.

Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris, inaugurerait jeudi au Bassin de la Villette la troisième phase de cette opération. Ces nouvelles solutions présentées au public concernent des secteurs variés, du transport de fret au partage de mobilité, en passant par la construction ou encore par le stockage et le transport des énergies renouvelables. Elles seront accessibles à tous jusqu'au 14 décembre.

L'événement débutera par un temps d'échange autour de Jean-Louis Missika, au Café Corso, suivi d'une visite des installations, en présence des porteurs de projet et de l'équipe de Paris&Co.

Personnalité présente :

- Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

Date et lieu :

Jeudi 26 novembre à 9h15, Café Corso, 10-12 quai de la Seine (19e)